

BYE-BYE



LES

MICROBES



Vol. 2 - No 4

Décembre 1999

[Index des parutions
par numéro ou
par sujet](#)

Pour être informé de
la publication de *Bye-
Bye les microbes*,
[abonnez-vous](#)



Table des matières



[Éditorial](#)



Article 1 :

[Le risque d'infection pour la femme enceinte en
service de garde](#)



Article 2 :

[La qualité de l'air dans les services de garde
\(suite et fin\)](#)



[La boîte aux lettres](#)

[La boîte à outils](#)

[Références](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2003



Table des matières

Éditorial

Le risque d'infection pour la femme enceinte en service de garde

La qualité de l'air dans les services de garde (suite et fin)

La boîte aux lettres

La boîte à outils

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet

Pour être informé de la publication de *Bye-Bye les microbes*, [abonnez-vous](#)



Les services de garde à l'enfance : une évolution accélérée

Par Marie-Patricia Gagné, ministère de la Famille et de l'Enfance

Nous sommes à un point tournant de l'évolution des services de garde. La reconnaissance de leur rôle social et éducatif, leur croissance en nombre, leur diversification et le développement des services de soutien offerts aux familles s'accompagnent d'une attention particulière pour la qualité de vie des enfants, des éducatrices et des responsables d'un service de garde en milieu familial.

Le présent numéro de Bye-bye les microbes ! s'inscrit dans ce contexte d'évolution et du souci de la qualité. Pierre Déry formule des recommandations concernant les risques d'infection pour les femmes prévoyant une grossesse et ce, autant pour les travailleuses des services de garde que pour les mères des enfants qui les fréquentent. Puis, Jean-Claude Dionne poursuit son [article](#) sur la qualité de l'air intérieur, dont la première partie a été publiée dans le [no 1 du volume 2](#). Ce sujet est tout à fait pertinent durant la saison froide, puisque les infections se manifestent alors davantage et qu'en service de garde comme ailleurs, on passe plus de temps à l'intérieur. Dans [La boîte aux lettres](#), Ramona Rodrigues répond à plusieurs questions ayant trait au lavage des mains sans eau : une méthode efficace, mais qui comporte aussi des contraintes. [La boîte à outils](#) présente une vidéo d'information et d'éducation sur un sujet piquant : les poux de tête.

Vous êtes les artisans de la qualité dans les services de garde à l'enfance. Nous vous souhaitons une bonne lecture. Nous recevrons avec plaisir vos commentaires et questions.



Table des matières

Éditorial

Le risque d'infection pour la femme enceinte en service de garde

La qualité de l'air dans les services de garde (suite et fin)

La boîte aux lettres

La boîte à outils

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet

Pour être informé de la publication de *Bye-Bye les microbes*, abonnez-vous**Le risque d'infection pour la femme enceinte en service de garde**

Par Pierre Déry, Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUL)

Pendant leur grossesse, les femmes peuvent être exposées à différentes infections susceptibles d'affecter l'enfant qu'elles portent. En service de garde, la présence de plusieurs enfants augmente les risques d'exposition à différents microbes ou virus. Les enfants présentent des infections plus fréquemment que les adultes parce qu'ils n'ont pas encore développé leur pleine capacité de défense. Par conséquent, ils deviennent plus souvent des porteurs de virus et de bactéries. De plus, chez les jeunes enfants, l'hygiène peut être déficiente, ce qui augmente le risque de transmission de l'infection aux personnes qui en prennent soin.

La plupart des infections acquises par la femme enceinte n'ont aucune conséquence pour le bébé à naître. Cependant, certains microbes peuvent atteindre le fœtus par voie sanguine et nuire à son développement ou encore causer une malformation. Les virus responsables de problèmes sérieux sont ceux de la rubéole, de la varicelle, le cytomégalovirus, le parvovirus et le virus de la rougeole. Pour ce qui est des autres agents infectieux, le risque de complication lors d'une grossesse est négligeable.

Protection de la femme enceinte

Au contact d'un microbe, l'organisme se défend en produisant des anticorps. Si la mère a des anticorps contre le virus en question, soit parce qu'elle a eu la maladie ou parce qu'elle a été vaccinée, le virus ne pourra atteindre la circulation sanguine de la mère ni infecter le fœtus.

Ainsi, la mère qui a des anticorps contre la rubéole peut être pratiquement assurée de ne jamais donner naissance à un enfant atteint de rubéole congénitale. Il en est de même avec la varicelle, la rougeole et le parvovirus, responsable de l'érythème infectieux ou cinquième maladie.



La situation du cytomégalovirus est un peu moins claire. En effet, une femme infectée avant sa grossesse et qui a des anticorps contre ce virus peut quand même accoucher d'un enfant infecté. Il s'agirait alors, le plus souvent, d'une réactivation du virus qu'elle a gardé dans son corps. Toutefois, les conséquences pour le fœtus ou le nouveau-né semblent moins fréquentes et moins importantes que dans le cas d'une personne qui fait l'infection pour la première fois.

Étant donné que l'on n'est pas encore convaincu scientifiquement de la protection accordée par les anticorps contre le cytomégalovirus, une fois la grossesse confirmée, la travailleuse en service de garde qui s'occupe de jeunes enfants devrait être affectée à des tâches qui ne présentent pas de dangers pour elle et l'enfant à naître. Si ceci n'est pas possible, le retrait préventif de la travailleuse enceinte doit alors être envisagé.

Prévention

Toutes les femmes en âge d'avoir des enfants (en particulier celles qui sont éducatrices ou mères d'un enfant en service de garde) devraient prendre les précautions appropriées avant même de prévoir une grossesse. En effet, la travailleuse qui ignore qu'elle est enceinte risque d'être infectée au contact des enfants et de transmettre l'infection à son fœtus.

Une fois de plus, nous suggérons de porter une attention particulière aux règles d'hygiène, notamment le lavage de mains, pour diminuer la transmission des infections en service de garde. Il a été démontré que le respect des recommandations sur le lavage des mains est efficace pour prévenir la transmission des microbes tels que le cytomégalovirus. La travailleuse doit suivre scrupuleusement ces recommandations, encore plus si les enfants dont elle s'occupe ont moins de 3 ans.

D'autre part, étant donné que la vaccination offre une protection contre la rubéole, la rougeole et la varicelle, nous recommandons la vaccination de toute femme qui est en âge de procréer et qui n'a pas d'anticorps, en particulier, si elle travaille auprès de jeunes enfants.



Table des matières

Éditorial

Le risque d'infection pour la femme enceinte en service de garde

La qualité de l'air dans les services de garde (suite et fin)

La boîte aux lettres

La boîte à outils

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet

Pour être informé de la publication de *Bye-Bye les microbes*, [abonnez-vous](#)



La qualité de l'air dans les services de garde (suite et fin)

Par Jean-Claude Dionne, Institut de recherche en santé et sécurité du travail (IRSST)

Plusieurs polluants ou contaminants réussissent à pénétrer dans les services de garde. On constate que leurs sources se trouvent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des services de garde. Voici quelques-uns de ces polluants :

L'air extérieur

L'air extérieur contient de nombreux gaz et produits chimiques, de la poussière et des microorganismes qui peuvent pénétrer dans les habitations ou immeubles par les fenêtres, les portes, le système de ventilation, la cheminée, etc. Plusieurs facteurs influencent les concentrations de ces contaminants de l'air extérieur, notamment les saisons, la température ou la densité du trafic routier. Cette pollution est souvent intense au centre des villes ou dans le voisinage des rues à fort trafic ou des zones industrielles.



Certains contaminants chimiques comme l'ozone ont tendance à disparaître assez rapidement au contact d'objets tels que les rideaux et les meubles. D'autres, notamment le monoxyde de carbone, les composés organiques volatils, les hydrocarbures, les poussières contenant des métaux comme le plomb, sont plus stables et peuvent constituer une atteinte plus sérieuse à l'hygiène de l'air intérieur.

Si les services de garde ne peuvent contrôler entièrement ces sources de pollution de l'air extérieur, ils peuvent, au moins, en diminuer l'impact.

D'abord, un service de garde devrait en principe être situé loin des zones de pollution industrielle et des rues où le trafic routier est dense. On devrait aussi demander aux conducteurs qui s'approchent du service de garde avec leurs véhicules, particulièrement aux chauffeurs des camions de livraison, d'éteindre le moteur. Les émissions toxiques en provenance de ces véhicules peuvent

causer de sérieux problèmes de santé aux enfants et au personnel.

L'air intérieur

Plusieurs contaminants proviennent de l'intérieur même des édifices. Les sources de ces polluants sont nombreuses :

- la structure de l'immeuble (certains bois traités);
- les recouvrements des planchers, tuiles de plafond, colles pour les fixer, peintures, rideaux, cloisons, bureaux, chaises, jouets et articles divers (présence de PCP, de formaldéhyde, de fibres minérales, de composés organiques volatils);
- les occupants : les êtres humains produisent principalement de l'anhydride carbonique (CO₂), des vapeurs d'eau, des odeurs et des microbes;
- les systèmes mécaniques et les humidificateurs (ceux-ci peuvent favoriser l'apparition de moisissures, de bactéries et de microorganismes); et
- les activités normales ayant lieu à l'intérieur d'un service de garde (celles-ci produisent des poussières et des odeurs).

Les particules de poussière, les bactéries et les moisissures peuvent demeurer en suspension dans l'air de quelques minutes à quelques heures. Ouvrir ou entrouvrir les fenêtres au moins 30 minutes par jour, lorsque les enfants ne sont pas dans les locaux, de même que nettoyer quotidiennement les diverses surfaces, sont deux moyens simples d'éliminer les contaminants qui proviennent de l'intérieur même de l'édifice et ainsi, d'assurer une bonne qualité de l'air intérieur.

Pour améliorer la qualité de l'air intérieur, rien de tel que de ... changer d'air !





Table des matières

Éditorial

Le risque d'infection pour la femme enceinte en service de garde

La qualité de l'air dans les services de garde (suite et fin)

La boîte aux lettres

La boîte à outils

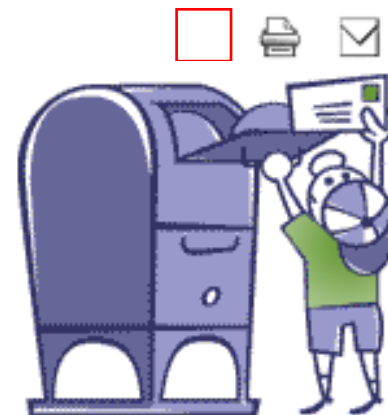
Références

Index des parutions par numéro ou par sujet

Pour être informé de la publication de *Bye-Bye les microbes*, [abonnez-vous](#)

Se laver les mains sans lavabo?

Par Ramona Rodrigues, Centre universitaire de santé McGill



Se laver les mains sans lavabo, c'est possible grâce aux préparations à base d'alcool. Plusieurs études ont démontré que ces produits peuvent être très efficaces, pourvu qu'on adopte une bonne technique de lavage des mains.

Leur utilisation présente certains avantages. Il n'est pas nécessaire d'avoir un lavabo et de l'eau à proximité. L'activité anti-microbienne sur la peau est immédiate, le lavage est donc rapide. Ces produits peuvent être très utiles lors des sorties ou durant une activité où l'éducatrice ne peut laisser le groupe d'enfants sans surveillance afin d'aller au lavabo. Enfin, les préparations à base d'alcool contiennent des émoullissants pour réduire au minimum l'assèchement de la peau (par exemple : de la glycérine ou de l'alcool cétylique), ce qui est un avantage pour les personnes ayant une peau sensible et qui doivent se laver les mains souvent.

Elle comporte toutefois des inconvénients. Si les mains sont visiblement sales, ces produits ne peuvent seuls assurer la propreté souhaitée. Il faudra d'abord utiliser des essuie-mains avec un antiseptique, puis les produits à base d'alcool ou, tout simplement, se laver les mains au lavabo avec de l'eau et du savon suivant la méthode recommandée dans le numéro de décembre 1998 du *Bye-bye les microbes* (vol. 1, no 2). Il faut également tenir compte d'autres désavantages comme le prix de ces produits de même que les dangers potentiels associés à l'alcool (par exemple l'inflammabilité et la toxicité).

Dans les services de garde, les produits pour se laver les mains sans aller au lavabo peuvent donc être utiles car ils donnent plus d'occasions pour se laver les mains. Toutefois, il faut se rappeler qu'ils ne remplacent pas le bon vieux lavage des mains avec de l'eau, du savon et surtout une bonne technique de lavage des mains.



© Gouvernement du Québec, 2003



Table des matières

Éditorial

Le risque d'infection pour la femme enceinte en service de garde

La qualité de l'air dans les services de garde (suite et fin)

La boîte aux lettres

La boîte à outils

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet

Pour être informé de la publication de *Bye-Bye les microbes*, [abonnez-vous](#)



Vidéo : Tête-à-tête avec les poux!

Par Alejandra Irace-Cima, Direction de la santé publique de Laval



Parler des poux, c'est parler d'un problème auquel plusieurs d'entre nous seront confrontés un jour ou l'autre. C'est aussi parler d'un sujet entouré de mythes et de préjugés et sur lequel on se pose encore beaucoup de questions : Les poux sont-ils nuisibles pour la santé ? Transmettent-ils des maladies ? Comment s'attrapent-ils ? Que puis-je faire pour éviter que les enfants de mon groupe en aient ? J'ai examiné la tête des enfants et je pense en avoir trouvé, mais... s'agit-il vraiment de poux ?

Une bande vidéo, réalisée par le Département de santé et d'épidémiologie de l'Université de la Colombie-Britannique et les Communications Bio-Médicales, répond à ce type de questions. Cet outil, fort intéressant, est disponible en version originale anglaise et en version française.

Un jeune adolescent aux prises avec des poux explique de façon claire et simple les méthodes de détection, de diagnostic et de traitement ainsi que les mythes et idées préconçues sur ce type d'infestation. On peut aussi visionner de façon explicite les insectes en question. Tous ceux et celles qui sont susceptibles d'avoir à affronter le problème des poux, tant à la maison que dans les services de garde ou à l'école, devraient visionner cette vidéo.

Pour en obtenir une copie par établissement, la personne responsable du centre de la petite enfance ou de la garderie peut appeler sans frais la compagnie R&C, chargée de la distribution gratuite de cet outil, au numéro de téléphone 1 800 250-8866. Notez que les quantités sont limitées.



© Gouvernement du Québec, 2003